**ARRETE PORTANT RETENUE
SUR LE TRAITEMENT D’UN FONCTIONNAIRE
POUR ABSENCE DE SERVICE FAIT**

Le Maire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Considérant que M................................................., (grade) ………………………., est en situation d’absence non justifiée depuis le ………………………. ;

Considérant que cette absence de service justifie la mesure d’une retenue sur traitement pour absence de service fait ;

**ARRETE**

**ARTICLE** **1** - A compter du ……………………….., M……………………………..…………, né(e) le ………………., à ……………….., (grade) ………………………………….., subira au titre de ses absences non justifiées une retenue sur traitement pour absence de service fait,

soit une retenue égale à un trentième du traitement mensuel pour toute journée d’absence.

**ARTICLE 2** - Le présent arrêté sera :

- notifié à l’agent,

- transmis au comptable de la collectivité,

- transmis au Président du Centre de Gestion.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

PUBLIE LE :

Fait à ............................,

Le ...................................,

Le Maire,

NOTIFIE A L’AGENT LE :

*(date et signature)*